

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MARDI 14 MARS 1972

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Kaplan du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, présente le premier rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 3 mars 1972, le Comité a étudié le Bill C-8, Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires), et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce bill (*fascicules n° 1 et 2*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 1 aux Journaux)

En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, sur motion de M. Pringle, appuyé par M. Penner, il est ordonné,—Que les allégations concernant l'interception de messages et l'ouverture du courrier de députés

de cette Chambre, soient renvoyées au Comité permanent des privilèges et élections.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération de la motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu (document parlementaire n° 284-1/308) déposée sur la Table le mardi 22 février 1972.

M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Macdonald (Rosedale), propose,—Que ladite motion soit maintenant agréée.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 60 du Règlement, sur motion de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Macdonald (Rosedale), le Bill C-169, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture et le renvoi à un comité plénier sont fixés à la prochaine séance de la Chambre.